

côté cour côté terrain

Questions à Sophie Keller

« Valoriser l'utilité sociale territoriale des adhérents de Coorace »

Dans son « Observatoire 2014 », la fédération Coorace livre les premiers résultats d'une démarche d'évaluation de l'utilité sociale de ses adhérents dans les territoires. Explications de Sophie Keller, chargée du développement et de l'innovation sociale.

Pourquoi avez-vous lancé cette démarche ?

La démarche d'évaluation de l'utilité sociale des structures membres de la fédération (1) a été lancée il y a 18 mois pour valoriser leur apport dans les territoires, en cohérence avec le projet stratégique 2012-2017 de Coorace. La fédération et son réseau poursuivent, en vertu de ce projet, trois objectifs majeurs : la promotion des personnes, le développement d'entreprises créatrices d'emploi pour tous et de coopérations structurantes entre acteurs des territoires, pour un développement économique solidaire à l'échelon territorial. Pour porter ce projet, nous avons, avec une consultante, travaillé à une méthode d'évaluation en mesure de rendre compte de ces dimensions, qui vont au-delà de l'accompagnement vers l'emploi, critère d'évaluation utilisé par les pouvoirs publics.

En quoi cette méthode consiste-t-elle ?

L'évaluation vise à interroger et à faire progresser les entreprises sur cinq grands axes : l'accès à un emploi de qualité pour tous, le développement économique local, le renforcement du pouvoir d'agir par l'accès à l'autonomie, le renforcement de la citoyenneté ou du « faire société », et la capacité à être acteur d'une transformation sur le plan sociétal, par des démarches d'innovation sociale. Chacun de ces piliers est décliné en sous-objectifs - gains et économies pour la collectivité par exemple - avec des indicateurs attendus, proposés aux structures de manière non exhaustive, à charge pour elles de les adapter ou de les compléter. Une démarche d'accompagnement a, sur la base du volontariat, été expérimentée pendant un an et demi auprès de groupes de quatre à huit structures, qui ont

bénéficié de huit sessions collectives de formation et d'un accompagnement individuel par les référents des Coorace régionaux. Aujourd'hui, 25 structures sont entrées dans la démarche, et nous disposons des résultats des six premières concernées, situées en Midi-Pyrénées, en Ile-de-France et en Centre-Limousin.

Que montrent ces résultats ?

Une association a intégré dans ses statuts la représentation d'un collège de salariés, permanents et en parcours d'insertion. La création d'une entreprise de maraîchage a permis de créer des emplois pour 20 personnes, avec une centaine de clients à ce jour... Ce ne sont que des exemples. On voit que les apports des entreprises sont multidimensionnels et qu'elles en prennent conscience grâce à cette démarche. Elles peuvent ainsi mieux valoriser leur projet, intéresser de nouveaux partenaires et conquérir de nouveaux clients... Ces éléments recoupent en effet les questions de responsabilité sociale et environnementale des entreprises et des collectivités locales.

L'observatoire chiffre également la façon dont l'investissement est rentabilisé pour la collectivité...

Pour 1 € versé par entreprise du réseau, la collectivité en récupère 3,66 sous forme de coûts évités et *via* la collecte d'impôts, taxes et cotisations. Au total, pour le seul réseau Coorace, le gain net pour la collectivité est de 408 000 € par an et par structure, soit un total de 184 millions d'euros.

Comment la démarche va-t-elle se déployer ?

Nous sommes en train de réfléchir au meilleur déploiement actuel de la méthode pour qu'elle puisse bénéficier à tous - par de la formation, de l'accompagnement et un ensemble d'outils. La démarche va ainsi pouvoir être proposée aux 500 structures adhérentes, mais pourrait intéresser l'ensemble des structures de l'économie sociale et solidaire. •

Propos recueillis par M. LB.

(1) Les entreprises du réseau Coorace portent, pour une majorité d'entre elles, des conventionnements IAE (insertion par l'activité économique). Elles se retrouvent plus largement autour du thème de l'emploi et du développement local solidaire.